

# Formation tuteur et maître d'apprentissage – Possibilité de certification MATU

Mis à jour le 11 septembre 2025

## Conditions d'entrée et prérequis

- La formation s'adresse à toute personne amenée à accueillir un apprenti, un stagiaire ou un nouvel arrivant

## Public visé

Toute personne appelée à accompagner du personnel en contrat d'alternance, des stagiaires et d'accueillir de nouveaux arrivants.

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

14 heures

## Validation

- **Attestation de fin de formation**
- **Possibilité de passer la certification MATU (Maître d'Apprentissage / Tuteur) – RS5515** : Le candidat prépare en amont du passage devant le jury un « dossier de présentation » où il présente rapidement son parcours et analyse deux situations professionnelles de son choix dans laquelle il démontre ses capacités à construire des situations d'apprentissage et d'évaluation issues de sa pratique professionnelle dans le cadre de l'accompagnement d'un apprenant/apprenti. L'épreuve du candidat dure 50 minutes (10 minutes de préparation de la situation professionnelle choisie par le jury – 10 minutes de présentation orale – 30 minutes de questions réponses avec le jury)

## Objectifs professionnels

Objectif général :

- Développer des compétences en matière d'accompagnement et de management de publics en alternance

Objectifs pédagogiques :

- Se positionner dans le dispositif de formation du tuteur et définir la fonction tutorale
- Préparer l'arrivée et l'accueil du tuteur / accompagner la phase d'intégration
- Organiser et accompagner le parcours de formation du tuteur
- Accompagner le tuteur vers l'autonomie et la responsabilité
- Evaluer les compétences acquises
- Dresser le bilan de l'accompagnement et établir un plan d'action

## Contenu

- **Définition de la fonction tutorale**  
Le cadre d'exercice réglementaire des missions du tuteur  
Le tutorat : valeurs et éthique, citoyenneté et diversité, sécurité au travail  
Les fonctions tutorales, les domaines d'activités et de compétences du tuteur  
Les conditions de réussite de la fonction de tuteur  
Le tutorat partagé
- **L'accueil et l'intégration du tuteur**  
La préparation de l'accueil et de l'intégration : une démarche collective  
Des moyens, des outils pour un accueil et une intégration réussis  
Le bilan de l'accueil et de l'intégration
- **L'organisation et l'accompagnement de parcours de formation du tuteur**  
L'organisation du parcours de formation à partir des ressources existantes : démarche s'appuyant sur le projet du tuteur, les référentiels métier, d'activités et de compétences  
les référentiels de formation et de certification, les documents de communication avec l'organisme de formation  
L'accompagnement dans la réalisation des activités dans l'organisation et le service : objectifs et modalités  
La démarche d'analyse de l'activité  
La situation de travail formative et le parcours professionnalisant  
Les repères et démarches pour transformer les situations de travail en situation de formation en se basant sur l'analyse de l'activité  
Les méthodes pédagogiques adaptées et diversifiées pour former en situation de travail  
La capitalisation et valorisation de l'expérience
- **L'accompagnement du tuteur vers l'autonomie et la responsabilité**  
La dimension managériale et relationnelle du tutorat  
La posture du tuteur pour accompagner, observer l'action : spécificités et limites  
Tutorat, motivation et communication : rappels des principes fondamentaux  
Les techniques de conduite d'entretien
- **L'évaluation et le bilan**  
L'évaluation : des enjeux, des acteurs, un processus  
Les différentes modalités et temporalités de l'évaluation  
La place du tuteur et du tuteur dans le processus d'évaluation  
Le rôle du collectif de travail dans l'évaluation, dans le bilan  
La valorisation et validation des compétences du tuteur : démarche, méthodes, outils

# Formation tuteur et maître d'apprentissage – Possibilité de certification MATU

## Certification

Non

## Modalités d'évaluation

- A distance, un positionnement est proposé en début de parcours afin de prescrire les séquences de formation au plus juste. Les séquences de formation prescrites devront obligatoirement être suivies.
- Les séquences non prescrites restent accessibles et peuvent être suivies ou non. Dans tous les cas, chacune des 10 évaluations devra être réalisée, que les séquences de formation correspondantes soient prescrites ou non. Une évaluation se compose d'un quiz (pour la modalité à distance) pour lequel il faut atteindre 80% de réussite pour valider et d'une activité d'application.

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

## Entrée-sortie permanente

Non

## Codes réglementaires

- Formacode : 44588
- Code NSF : 414
- Code ROME : K2111

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, exercices, activités de réflexion de type mise en situation et transfert. Espace documentaire (fiches de synthèse, fiches outil) accessible pendant 1 an. Le portail de formation capstarexpress est accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

## Profil des intervenants

- Formateurs experts en pédagogie et suivi de personnes en contrat d'alternance
- Pascal LAGET, formateur et accompagnateur pédagogique (distanciel et accompagnement à la certification MATU)
- Rachel BRUMPTER, formatrice et accompagnatrice pédagogique (présentiel)

## Délais et modalités d'accès

- Inscription validée dès retour d'une convention signée au moins 2 semaines avant le démarrage de la session
- Démarrage à tout moment

## Financements possibles

- Forfait de 315 euros / personne pour la formation (sans certification)
- Forfait de 570 euros / personne pour la formation + préparation et passage de la certification MATU (Maître d'apprentissage / Tuteur)

## Poursuite de parcours

# Formation tuteur et maître d'apprentissage – Possibilité de certification MATU

Débouchés :

- Pouvoir occuper accueillir un apprenti, un stagiaire ou un nouvel arrivant

## Référent handicap

Sous réserve du projet professionnel - Référent handicap : Florent  
PETITDEMANGE - florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr

## Réseau

- CAFOC de Strasbourg
- 2 rue Seyboth  
67000 Strasbourg
- cafoc@gip-fcip-alsace.fr
- 03 67 18 22 98
- www.cafoc-alsace.fr